

Régime étudiant de soins de santé et dentaires de l'AEEBM



Nous désirons vous communiquer des informations importantes concernant le Régime de soins de santé et dentaires de votre association étudiante, l'Association des étudiants de l'École du Barreau de Montréal (AEEBM). Le régime est un service offert en collaboration avec l'ASEQ pour compléter le régime d'assurance maladie provincial.

Attention ! Utilisez votre Code ASEQ pour les demandes de changement de couverture et d'indemnisation !

En tant que membre de l'Association des étudiants de l'École du Barreau de Montréal, vous êtes automatiquement inscrite ou inscrit au Régime étudiant de soins de santé et dentaires de l'AEEBM.

Pour toute demande d'indemnisation auprès de la compagnie d'assurance ou pour effectuer un changement de couverture (inscription familiale, niveau de couverture, retrait), vous devez utiliser votre Code ASEQ ci-dessous. Unique à vous, ce code vous permettra d'apporter des modifications à votre couverture et de réclamer de façon sécuritaire, facile et rapide. Récupérez votre Code ASEQ en tout temps sur www.aseq.ca.

NUMÉROS DE GROUPE

- Couverture santé, vision et dentaire assurée par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie : **NUMÉRO DE CONTRAT Q1100**
- Couverture voyage administrée par la Croix Bleue : **NUMÉRO DE CONTRAT 97180**
- **NOUVEAU!** * Couverture assurance juridique fournie par DAS Canada : **NUMÉRO DE CONTRAT 22127**

Votre couverture

**PLUS DE
10 000 \$
EN SOINS DE SANTÉ**



**PLUS DE
450 \$
EN SOINS DE LA VISION**



**JUSQU'À
120 JOURS ET
5 000 000 \$
EN ASSURANCE VOYAGE**



**JUSQU'À
1 000 \$
EN SOINS DENTAIRES**



Nouveau	Contraceptifs oraux Antidépresseurs
Vaccins	Ostéopathie
Psychologie	Diététique
Physiothérapie	Ambulance
Chiropratique	Hospitalisation
Massothérapie	Etc.

Examen de la vue
Lunettes ou lentilles cornéennes
Bris accidentel de lunettes
Correction de la vue au laser

120 jours par voyage,
5 000 000 \$ par accident, assurance
annulation et interruption en cas
d'urgence médicale

Nouveau	Assurance juridique*
Examens	Traitement de canal
Nettoyages	Extractions
Plombages	Etc.

La période de retrait et de changement de couverture (inscription familiale, niveau de couverture, retrait)

Tout changement à la couverture doit être apporté entre le **1^{er}** et le **30 septembre 2016**.

Durant cette période, vous pouvez soumettre une demande d'inscription familiale ou de retrait. Vous aurez le choix entre différents niveaux de couverture, conserver le régime en totalité ou en partie ou demander un retrait annuel. Visitez www.aseq.ca pour connaître les modalités et les procédures.

Bonne année en santé... et profitez de tous les avantages de votre Régime !



Le Centre de service aux membres
est là pour vous aider de 9 h à 17 h,
du lundi au vendredi
514 789-8755
Sans frais 1 877 795-4424
www.aseq.ca



Desjardins
Assurances
VIE • SANTÉ • RETRAITE

Desjardins Assurances
C.P. 3950
Lévis (Québec) G6V 8C6

Pour déterminer si cette couverture vous convient, visitez www.aseq.ca
pour plus de détails ou pour communiquer avec un représentant autorisé.

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.